

MAC APS

Formation continue réglementaire

MAC APS — Maintien et Actualisation des Compétences

Formation réglementaire de renouvellement — Arrêté du 27 février 2017

DURÉE

31 à 35 heures (selon option)

MODALITÉ

Formation continue —
Présentiel obligatoire

DÉLAI D'ACCÈS

14 jours minimum

Public concerné

Agents de prévention et de sécurité titulaires d'une carte professionnelle CNAPS en cours de validité ou venant à échéance.

Pré-requis

Être titulaire d'un TFP APS (ou titre équivalent) et d'une carte professionnelle CNAPS. Aptitude physique.

Objectifs pédagogiques

- Actualiser les connaissances juridiques et déontologiques
- Réactualiser les techniques de surveillance et de contrôle
- Maintenir le niveau opérationnel face aux situations à risques
- Mettre à jour les compétences de secourisme et de sécurité incendie
- Renouveler l'autorisation d'exercice auprès du CNAPS

Programme

Module juridique actualisé — 7h

Évolutions du Livre VI du Code de la sécurité intérieure, déontologie.

Module gestion des situations conflictuelles — 7h

Désescalade, gestion du stress, retour d'expérience.

Module secours à la personne (PSC1 actualisation) — 7h

Révision et actualisation des gestes de premiers secours.

Module sécurité incendie actualisée — 4h

Prévention et gestes actualisés selon réglementation.

Module risques terroristes (option) — 6 à 10h

Prévention, détection, conduite à tenir, mises en situation.

MAC APS

Référence de la certification

CERTIFICATEUR

Branche prévention-sécurité (CPNEFP) — ADEF

CODE NSF

NIVEAU

Formation obligatoire de renouvellement

DATE D'ENREGISTREMENT

ÉCHÉANCE / VALIDITÉ

Attestation valable 5 ans — à renouveler avant échéance de la carte CNAPS

BLOCS DE COMPÉTENCES

Pas de validation partielle. Formation obligatoire dans son intégralité.

Débouchés : Poursuite d'activité d'agent de sécurité privée avec carte CNAPS renouvelée.

Nos indicateurs de performance

Conformément à l'article R. 6316-1 du Code du travail et aux indicateurs 3, 7, 8 et 27 du Référentiel National Qualité (Qualiopi), nous publions les résultats mesurés auprès de nos apprenants.

NOMBRE D'INSCRITS

Échantillonnage en cours

SATISFACTION
STAGIAIRES

Échantillonnage en cours

RETOUR D'ENQUÊTE

Échantillonnage en cours

RÉUSSITE /
CERTIFICATION

Échantillonnage en cours

Première publication — octobre 2026

Modalités de financement

Plan de développement des compétences (PDC) • OPCO de branche (ATLAS Sécurité) • CPF éligible • Fonds propres.

À noter : Sans MAC APS à jour, la carte professionnelle CNAPS ne peut être renouvelée, empêchant la poursuite de l'activité.

Contact

Moreen Portut — Direction
moreen.portut@partnerplace.fr

07 44 99 53 64

Référent handicap : David Attali — david.attali@partnerplace.fr

Réclamations : reclamation@partnerplace.fr

Adresses

Siège : 32 rue Guy Môquet, 92240 Malakoff

Centre de formation : 7 rue Paul Langevin, 93330 Neuilly-sur-Marne

Informations légales

The Partner Place — SAS à associé unique, capital 100 €

RCS Nanterre 919 428 227 — SIRET 919 428 227 00020 — NAF 7022Z

Organisme de formation déclaré sous le n° 11 94 11762 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France (DREETS). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certifié Qualiopi au titre des catégories « Actions de formation » et « Actions de formation par apprentissage ».